



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carbonneau, maire
Dominic Germain, Stéphane Ricard, Dany Trahan, Martin Lamy, Yves Gélinas, conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 1^{er} août 2022
à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Nommer Suzanne Corriveau comme secrétaire d'assemblée
2. **Approbation des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022
3. **Correspondance**
 - 3.1 Dépôt correspondance
4. **Période de questions des contribuables**
5. **Résolutions relatives aux travaux publics et urbanisme**
 - 5.1 Régie aqueduc de Grand Pré
 - 5.1.1 Consommation
 - 5.2 Services professionnels urbanisme et inspection municipale
 - 5.3 Adjudication appel d'offres – Poste de pompage Sainte-Anne – Remplacement des pompes
 - 5.4 Adjudication appel d'offres – Rue Sainte-Anne Ouest – Remplacement d'aqueduc
 - 5.5 Aqueduc intersection boul. Duchesne et ch. des Acadiens
6. **Résolutions relatives aux loisirs**



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

7. Résolutions relatives à l'incendie et sécurité publique

8. Résolutions relatives à l'administration

- 8.1 Chèques fournisseurs
- 8.2 Contrôle des dépenses # 328
- 8.3 Appui pour le retour des stations d'arrêts d'autobus sur territoire
- 8.4 Embauche agente de bureau
- 8.5 Embauche technicien à la comptabilité
- 8.6 Tests psychométriques et plumitifs
- 8.7 Avis de motion Règlement d'emprunt no 519 décrétant des travaux de remplacement des pompes du poste de pompage d'eaux usées Sainte-Anne comportant une dépense de 135 560 \$ et des travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc par forage, en bordure de la route sainte-anne ouest comportant une dépense de 487 998 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 623 558 \$ remboursable en 10 ans dans le dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
- 8.8 Dépôt Règlement d'emprunt no 519 décrétant des travaux de remplacement des pompes du poste de pompage d'eaux usées Sainte-Anne comportant une dépense de 135 560 \$ et des travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc par forage, en bordure de la route sainte-anne ouest comportant une dépense de 487 998 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 623 558 \$ remboursable en 10 ans dans le dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
- 8.9 Élection partielle - date de scrutin
- 8.10 Élection partielle - date de scrutin
- 8.11 Adoption Règlement numéro 495 décrétant des travaux pour l'augmentation de la capacité de rejets des eaux usées des étangs aérés comportant une dépense de 1 207 466 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 1 207 466 \$ remboursable en 15 ans.

9. Dossiers déposés pour informations

- 9.1 Direction générale



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

- 9.2 Factures diverses
- 9.3 Rencontres régionales
- 10. Tour de table des élus municipaux**
- 11. Levée de l'assemblée**